

FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION, DE GENIE CIVIL DU RESEAU DE COMMUNICATIONS  
ELECTRONIQUES ET D'ECLAIRAGE PUBLIC, A COMPTE DU 01/07/2018

Nature des travaux	Communes rurales		Communes urbaines pour lesquelles le SDEV perçoit la Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Electricité		Communes urbaines conservant la Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Electricité	
	Maître d'ouvrage	Participation Communale	Maître d'ouvrage	Participation Communale	Maître d'ouvrage	Participation Communale
Lotissement communal :	partie intérieure	SDEV	18% du montant HT du projet	ENEDIS		
	partie extérieure	SDEV	18% du montant HT du projet	ENEDIS		
Lotissement privé :	partie intérieure	SDEV	59% du montant HT du projet (demandé au lotisseur)	ENEDIS		
	partie extérieure	SDEV	59% du montant HT du projet (demandé à la commune)	ENEDIS		
Bâtiment communal	SDEV	18% du montant HT du projet	ENEDIS			
Bâtiment agricole	SDEV	18% du montant HT du projet	ENEDIS			
Extensions diverses	SDEV	59% du montant HT du projet	ENEDIS			
Renforcement	SDEV	Néant	ENEDIS			
Enfouissement du réseau électrique	SDEV	24% du montant HT plafonné à 90 000€ HT, 66% du montant HT au-delà	SDEV	24% du montant HT plafonné à 90 000€ HT, 48% du montant HT au-delà	SDEV	40% du montant HT plafonné à 90 000€ HT, 80% du montant HT au-delà
Enfouissement du réseau électrique non retenu à un programme de subvention	SDEV	66% du montant HT du projet	SDEV	48% du montant HT du projet	SDEV	80% du montant HT du projet

Eclairage public						
Investissement en Eclairage public pour les communes ayant transféré cette compétence au SDEV	SDEV	80% du montant HT - les aides attribuées au SDEV pour le projet	SDEV	80% du montant HT - les aides attribuées au SDEV pour le projet	SDEV	80% du montant HT - les aides attribuées au SDEV pour le projet
Investissement en Eclairage public pour les communes ayant transféré cette compétence au SDEV - dossier ne bénéficiant pas d'une subvention	SDEV	80% du montant HT du projet	SDEV	80% du montant HT du projet	SDEV	80% du montant HT du projet
Entretien du réseau d'éclairage public pour les communes ayant transféré cette compétence au SDEV	SDEV	50% du montant TTC des opérations de maintenance préventive et 100% du montant TTC des opérations de maintenance curative	SDEV	50% du montant TTC des opérations de maintenance préventive et 100% du montant TTC des opérations de maintenance curative	SDEV	50% du montant TTC des opérations de maintenance préventive et 100% du montant TTC des opérations de maintenance curative

Génie civil du réseau de communications électroniques						
partie intérieure d'un lotissement privé	SDEV	100% du HT	lotisseur		lotisseur	
autres projets coordonnés au réseau électrique sous maîtrise d'ouvrage SDEV	SDEV	Coût HT de fourniture et pose du matériel	SDEV	Coût HT de fourniture et pose du matériel	SDEV	Coût HT de fourniture et pose du matériel